

LE BUDGET ANNEXE DE LA MAPA : NOTE DE PRESENTATION RESULTATS 2022 (ERRD) ET PREVISIONS 2023 (EPRD)

I – L'ANALYSE DU RESULTAT DE L'ANNEE 2022

Le CCAS gère une petite unité de vie de 24 places.

Pour rappel, mise en place du forfait soins à partir de septembre 2021 avec prise en charge des actes des infirmiers libéraux et recrutement d'une IDEC en août 2021.

Face aux difficultés rencontrées sur le plan financier (forfait soins ne couvrant pas les dépenses de soins infirmiers) et en raison du refus de certains cabinets infirmiers de signer la convention soins proposée, des démarches ont été engagées par le CCAS

- auprès de l'ARS qui accorde une rallonge financière (crédits non reconductibles seconde campagne budgétaire 2022) de 68 464 € pour 2022 qui porte le forfait soins à 230 032 € tout en précisant que le forfait soins 2023 sera de 161 866 €

- auprès de la CPAM par courrier du 8 Août 2022 pour solliciter une dérogation permettant à un nouvel infirmier de prendre en charge les résidents concernés par le refus de certains cabinets infirmiers de conventionner avec le CCAS : refus de la CPAM par courrier du 20 novembre 2022. L'ARS et la CPAM poursuivent leur recherche de solution.

Résultat dépenses fonctionnement	747 887,23
Résultat recettes fonctionnement	783 413,77
Résultat d'exploitation de l'exercice	35 526,54
Résultat d'exploitation antérieur	55 677,81
Résultat d'exploitation à inscrire au BP n+1	91 204,35
Dépenses d'investissement	14 397,69
Recettes d'investissement	7 633,18
Capacité d'autofinancement (résult exercice +dot amort.)	54 154,30

A- Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 19.96%

Dépenses	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	2022/2021 en montant	2022/2021
Groupe 1 Charges afférentes à l'exploitation courante	82 249,34	91 163,08	87 946,28	- 3 216,80	-3,53%
Groupe 2 Charges afférentes au personnel	378 406,22	490 724,67	627 173,89	136 449,22	27,81%
Groupe 3 Charges afférentes à la structure	33 543,02	41 570,27	32 767,06	- 8 803,21	-21,18%
Total Dépenses	494 198,58	623 458,02	747 887,23	124 429,21	19,96%

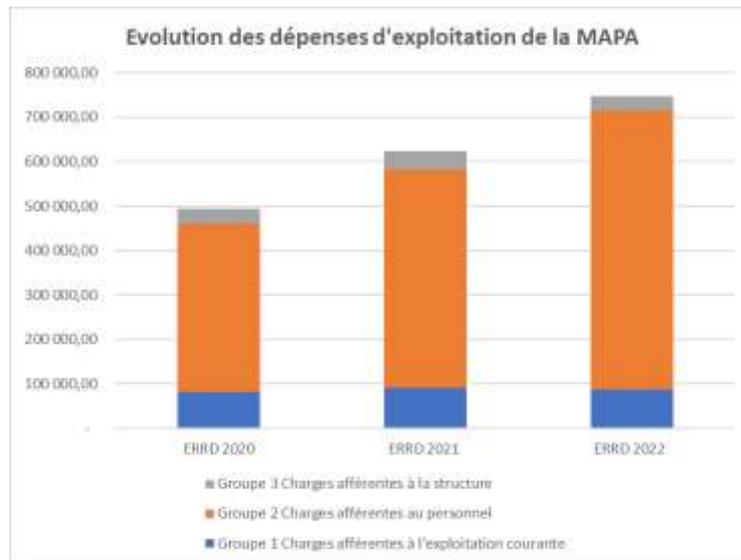
Groupe 1 : Hausse au compte frais de télécom (rajout portable) mais d'électricité (- 5 676 € dont un avoir de 3 120 €. A noter que depuis cette année, le chauffage est coupé en juillet et Août)

Groupe 2 : La hausse de ce groupe est de 27.81% :

- 561 jours d'arrêt en 2022 (2 longs arrêts) contre 72 jours en 2021.
- Charges de soins infirmiers qui atteignent 157 408 € (130 000 € inscrits au BP et 43 692 € au CA 2021 car prise en charge des actes infirmiers en septembre).
- Revalorisation du point d'indice de 3.5%

Groupe 3 : Baisse de 21.18% soit – 8 803.21 €

- formation MSA responsable MAPA en 2021
- Baisse du cout des maintenances



B- Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 29,15%

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement des loyers et charges liées au loyer, de la tarification des services annexes (linge, repas des extérieurs, bracelets antichute), du forfait dépendance en établissement et depuis 2021 du forfait soins

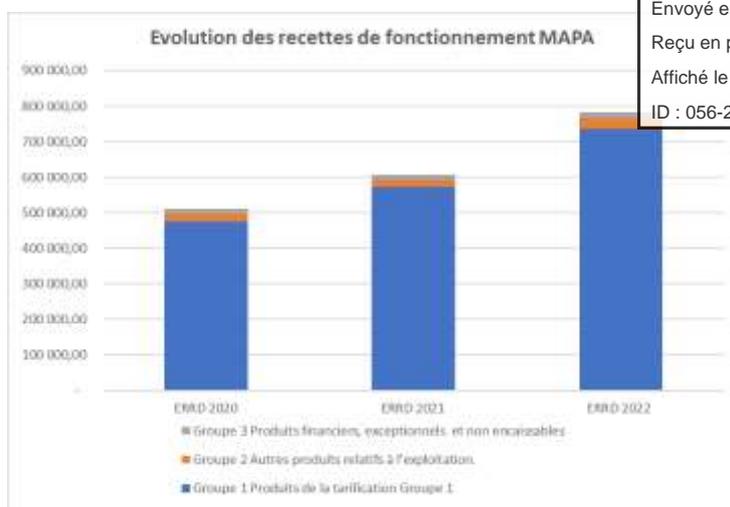
Recettes	ERRD 2020	ERRD 2021	ERRD 2022	2022/2021 en montant	2022/2021
Groupe 1 Produits de la tarification Groupe 1	474 145,00	572 932,63	736 560,48	163 627,85	28,56%
Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation.	22 133,33	17 889,86	29 002,39	11 112,53	62,12%
Groupe 3 Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	15 599,56	15 748,66	17 850,90	2 102,24	13,35%
Total recettes de l'exercice	511 877,89	606 571,15	783 413,77	176 842,62	29,15%
	54 885,37	72 564,68	55 677,81	- 16 886,87	-23,27%
Total avec excédent antérieur	566 763,26	679 135,83	839 091,58	159 955,75	23,55%

Groupe 1 : Hausse de 163 627.85.85 € :

- Rallonge forfait soins
- Produits usagers plus élevés car taux de remplissage de plus de 99.5%

Groupe 2 : En hausse de 11 112.53 € (remboursements personnels en arrêts)

Groupe 3 : Stable (remboursement CNRACL).



En conséquence, l'exercice 2022 fait apparaitre un excédent de 35 526.54 €. Avec un excédent antérieur de 55 677. 81 €, l'excédent à reporter sur 2023 sera de 91 204.35 €

C- Les recettes et les dépenses d'investissement 2022

DEPENSES	Investissement	2022
chapitre 16	Dépôts et cautionnements	1 189,14
chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 208,55
Total		14 397,69

Au chapitre 21 : porte automatique, changement ballon eau chaude, photocopieur et mobiliers nouveau bureau et remplacement équipement cuisine et buanderie.

RECETTES	Investissement	2022
Chapitre 10	FCTVA	5 825,00
Chapitre 16	Dépôts et cautionnement	1 808,18
Total		7 633,18

II) LES GRANDES LIGNES DU BUDGET MAPA 2023

1. LES ELEMENTS NOUVEAUX QUI AURONT UNE INCIDENCE SUR CE BUDGET

- Recrutement d'un infirmier coordonnateur
- Changement de type de chauffage donc moins d'électricité mais combustible à prévoir (pellets)
- L'ARS prévoit un forfait soins à hauteur de 161 866 € en 2023 c'est-à-dire un montant bien inférieur aux coûts estimés des actes infirmiers.
- En investissement, le renouvellement du système « d'appel malade » est à prévoir.

2. LA TRADUCTION BUDGETAIRE DES PRINCIPALES MESURES CI-DESSUS DANS LE BUDGET 2023

DEPENSES	Fonctionnement	ERRD 2022	EPRD2023	Explications
Groupe 1	Charges afférentes à l'exploitation courante	87 946,28	104 610,00	- Hausse coûts électricité, et achat de p...
Groupe 2	Charges afférentes au personnel	627 173,89	656 172,00	- Fin d'un arrêt long - Infirmier coordonnateur sur année complète - Revalorisation du point d'indice de 3,5 % sur une année complète et d'éventuelles autres revalorisations.
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	32 767,06	39 820,00	- Formation SNERE incendie pour le personnel
Total		747 887,23	800 602,00	

Envoyé en préfecture le 24/02/2023
 Reçu en préfecture le 24/02/2023
 Affiché le
 ID : 056-265601211-20230216-D2023_06-DE

RECETTES	Fonctionnement	ERRD 2022	EPRD2023	Explications 2023/2022
Groupe 1	Produits de la tarification	736 560,48	673 397,65	- Forfait soin sur 1 année sans rallonge: 161 866 €
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	29 002,39	22 000,00	moins de remboursement d'arrêts en prévision
Groupe 3	Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	17 850,90	14 000,00	Remboursement CNRACL
Total		783 413,77	709 397,65	
Excédent antérieur reporté		55 677,81	91 204,35	
Total		839 091,58	800 602,00	

DEPENSES	Investissement	2022	2023	investissements prévus
chapitre 16	Dépôts et cautionnements	1 189,14	4 200,00	
chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 208,55	18 050,00	renouvellement système d'appel malades, réparations diverses, portable et vidéo projecteur, broyeur papier, seche linge, micro onde centrale vapeur...
Total		14 397,69	22 250,00	

RECETTES	Investissement	2022	2023	recettes investissement
Chapitre 10	FCTVA	5 825,00	5 000,00	
Chapitre 16	Dépôts et cautionnement	1 808,18	4 200,00	
Total		7 633,18	9 200,00	
Excédent affecté à l'investissement				
Total		7 633,18	9 200,00	